

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-050 DU 15 FEVRIER 2001

Portant approbation des états financiers du
Centre National de Sécurité Routière (CNSR)
l'exercice clos au 31 décembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 99-617 du 31 décembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n° 87-443 du 29 décembre 1987 portant approbation du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports ;
et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 janvier 20001 ;
.../...

DECRETE :

Article 1er. – Sont approuvés, les états financiers du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 15 février 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



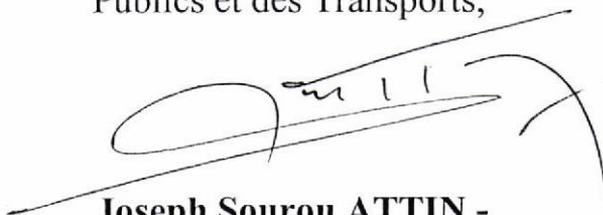
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
de l'Economie,



Abdoulaye BIO TCHANE.-

Le Ministre des Travaux
Publics et des Transports,



Joseph Sourou ATTIN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MTPT 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-